

### Hausse du coût de l'énergie : la Région lance un « Chèque énergie » pour soutenir les boulangers et les bouchers-charcutiers

Alors que l'activité des artisans boulangers et des bouchers-charcutiers est menacée par une hausse très élevée de leurs factures d'énergie, la Région Bourgogne-Franche-Comté met en place une aide pour les soutenir pouvant aller de 1 000 à 5 000 € pour traverser cette période de crise.

Cette aide exceptionnelle, rendue possible par une réglementation européenne liée à la guerre en Ukraine, portera sur les factures de 2022 et permettra de prendre en charge jusqu'à 50 % des hausses subies. Pour les factures de 2023, ce sont les nouveaux dispositifs de l'État qui prendront le relais.

*« Nos artisans, et particulièrement les boulangers, subissent de plein fouet la hausse du coût de l'énergie. S'il appartient à l'État de réguler les surcoûts énergétiques, la Région fait le choix d'intervenir de façon exceptionnelle pour soutenir nos artisans qui en ont le plus besoin »,* déclare Marie-Guite Dufay, présidente de la Région.

- **Pour qui ?**

Les boulangers et pâtisseries (environ 1 500 bénéficiaires possibles), bouchers et charcutiers (environ 500 bénéficiaires possibles) et les traiteurs si leur activité est majoritairement liée à la production de panifications ou de charcuterie.

- **Quelle période ?**

L'aide est égale à 50 % de la hausse des coûts de l'énergie de 2022 comparés à ceux de 2021.

- **Quels montants ?**

L'aide minimale est de 1 000 € et maximale de 5 000 €. La hausse subie doit donc être d'au moins 2 000 €. Le budget disponible pour ces aides est de 3 000 000 €.

- **Comment ?**

En déposant un dossier à partir du 6 mars et jusqu'au 30 juin 2023, sur [www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Ou en utilisant le « click to call » mis en place par la Chambre des métiers et de l'artisanat de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un partenariat avec la Région, à l'adresse <https://www.artisanat-bfc.fr/detail-offre/hausse-des-couts-de-production/contact> ou via la ligne téléphonique dédiée : 03.80.28.81.12

---

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) – tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos – [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr) – tél 03 81 61 61 08